

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29853**

Intitulé

MASTER : MASTER DANSE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	Présidente de l'Université Paris VIII

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle, 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

45071 danse, 45080 chorégraphie, 45012 gestion carrière artiste

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Théorisation et réflexion de la pratique artistique
- Analyse d'œuvres
- Enseignement artistique spécialisé en danse
- Coordination pédagogique
- Enseignement supérieur en Arts
- Recherche en sciences de l'homme et de la société
- Production, administration et diffusion de spectacles
- Promotion d'artistes et de spectacles
- Gestion de l'information et de la documentation
- Gestion de patrimoine culturel
- Présentation de spectacles ou d'émissions
 - Développer une critique d'art, chorégraphique en particulier : élaborer une analyse d'œuvre chorégraphique, de processus de création et/ou de médiation.
- Comprendre le contexte historique, culturel et politique du secteur chorégraphique occidental contemporain pour analyser une œuvre, une démarche, une pédagogie.
- Comprendre et élaborer une histoire des arts vivants et plus particulièrement de la danse en Occident.
- S'approprier les discours philosophiques, sociologiques, anthropologiques sur le corps pour développer une réflexion critique.
- Analyser les discours en danse et les discours sur le corps.
- Développer l'analyse du mouvement et ses enjeux techniques et esthétiques.
- Analyser des pratiques corporelles du point de vue de l'anthropologie, de l'esthétique, de l'histoire.
- Approfondir une réflexion sur la pédagogie, les techniques de danse et les pratiques somatiques : leur histoire et leurs pratiques contemporaines et analyser les grandes techniques corporelles autres que celles de danse (techniques somatiques, sportives, etc.).
- Construire et animer des interventions théoriques et/ou pédagogiques en danse et pratiques somatiques diversifiées
- Elaborer des outils d'analyse du geste et les mettre en œuvre sur des terrains pratiques : pédagogie, transmission, processus de création et autres pratiques dansées.
- Concevoir une communication valorisant les processus de création chorégraphiques, les œuvres, la pédagogie, la transmission

Compétences pré-professionnelles

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- R : Activités créatives, artistiques et de spectacle
- intervenant en danse à l'école
 - Assistant administrateur et diffuseur de spectacles
 - Chargé de gestion de patrimoine culturel junior
 - Chargé de communication junior en danse
 - Chargé des relations publiques (travail avec les publics)
 - Médiateur en culture chorégraphique
 - Critique en danse
 - Présentateur de spectacles
 - Danseur, chorégraphe
 - Dramaturge en danse
 - Assistant manager artistique
 - Assistant metteur en scène de spectacles vivants

Codes des fiches ROME les plus proches :

- L1201** : Danse
L1301 : Mise en scène de spectacles vivants
L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel
L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles
K2105 : Enseignement artistique

Réglementation d'activités :

L'obtention du Master danse donne accès à la fonction de professeur de danse lorsque celui-ci est complété du diplôme d'Etat de professeur de danse ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse.

Référence : Arrêté du 23 décembre 2008 relatif aux conditions d'exercice de la profession de professeur de danse applicables aux ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1

UE1 Fondamentaux : 15 ECTS / 2 EC obligatoires et 1 EC au choix

UE2 Histoire et esthétique en danse : 15 ECTS / 2 EC obligatoires et 1 EC au choix

UE3 Analyse des pratiques corporelles : 15 ECTS / 2 EC obligatoires et 1 EC au choix

Dossier d'étape et soutenance : 15 ECTS

Master 2

UE4 Méthodes et analyses : 10 ECTS / 3 EC obligatoires

UE5 Histoire et esthétique : 10 ECTS / 1 EC obligatoire et 1 EC au choix

UE6 Arts du geste : 10 ECTS / 2 EC obligatoires

Mémoire final : 30 ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

OUI NON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation de ce master (vague LMD3 bis) : 8 juillet 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?-Danse->

<http://www.danse.univ-paris8.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [Saint Denis]

Université Paris 8

2 Rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 8

2 Rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

Historique de la certification :

Créée en 1984, l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique rassemble les départements d'Arts Plastiques, d'Arts & Technologies de l'Image, de Cinéma & audiovisuel, de Danse, de Musique, de Photographie et de Théâtre auxquels s'ajoute la Philosophie avec sa réflexion, en particulier sur les arts.

Le département Danse de Paris 8 a été fondé par le philosophe Michel Bernard en 1989. Il s'est constitué comme réponse et alternative aux besoins du milieu professionnel français, cruellement dépourvu d'espaces réflexifs et critiques.